

CPR Invest

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 189795

(la « Société »)

NOTICE AUX ACTIONNAIRES

Luxembourg, le 6 juillet 2021

Les actionnaires de CPR Invest – Global Equity ESG (le « **Compartiment** ») sont par la présente informés de la décision du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») de procéder à la liquidation du Compartiment.

En effet, le Conseil a été informé par CPR Asset Management (la « **Société de Gestion** ») que, suite la volonté certaine et imminente exprimée par la totalité des investisseurs du Compartiment de se voir rembourser la totalité de leurs investissements respectifs, le Compartiment ne pourra plus être géré de la manière la plus économiquement efficace à tout moment et sera finalement privé de tout actif.

Ainsi, le Conseil juge qu'il est nécessaire et dans l'intérêt des investisseurs de procéder à la liquidation du Compartiment à compter du 16 juillet 2021 (la « **Date de Liquidation** »), avec pour dessein de clore la liquidation du Compartiment au 26 juillet 2021 (la « **Date de Clôture** »), conformément à l'article 13.7 du prospectus (le « **Prospectus** ») et à l'article 24 des statuts (les « **Statuts** »).

De plus, le Conseil a décidé de suspendre la souscription à des actions émises par le Compartiment pour par de nouveaux investisseurs ou des actionnaires existants et suspendre la conversion des actions émises par un autre compartiment de la Société en actions émises par le Compartiment à compter du 9 juillet 2021.

En outre, le Conseil a décidé que tout ou partie des actifs du portefeuille du Compartiment pourront être vendus à partir de la Date de Liquidation afin que le portefeuille soit progressivement constitué d'actifs liquides, en prenant en compte les intérêts des investisseurs, et ainsi permettre le remboursement des investisseurs. Par conséquent, il est possible que pendant cette période le portefeuille du Compartiment ne respecte plus parfaitement sa stratégie indiquée au sein la section 4 « Politiques d'investissement et restrictions » du Prospectus et/ou ne soit plus diversifié conformément aux exigences réglementaires de diversification des risques applicables aux OPCVM et ce jusqu'à la Date de Clôture.

De surcroit, toutes les actions du Compartiment seront remboursées ou rachetées à la valeur nette d'inventaire par action le lendemain de la Date de Clôture (en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et des coûts associés). Le produit de la liquidation sera réglé conformément aux dispositions du Prospectus applicables au rachat d'actions.

Les produits de liquidation les montants qui ne peuvent pas être distribués aux actionnaires et/ou qui ne sont pas réclamés par les actionnaires (par exemple, les produits de rachat non réclamés) seront détenus sur des comptes séquestres par la Caisse de Consignation à Luxembourg.

Le Conseil vous informe également que le Compartiment supportera les frais de transaction

liés à la liquidation. Les autres coûts de liquidation sont payés par la Société de Gestion (et/ou toute société affiliée au sein du groupe CPR Invest).

Les actionnaires existants du Compartiment ne sont plus autorisés à demander le rachat ou la conversion de leurs actions à partir du 9 Juillet 2021 et ce jusqu'à la Date de Clôture.

Pour toute question concernant ces changements nous vous prions de bien vouloir vous adresser à votre conseiller financier.

Cette liquidation sera reflétée dans la prochaine version du Prospectus. Cette version du Prospectus est disponible au siège social de la Société et peut également être obtenue sans frais auprès de CPR Asset Management au 90, Boulevard Pasteur, CS 61595, 75730 Paris Cedex 15, France ainsi que sur son site internet www.cpr-am.com.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Le Conseil d'Administration